

Tipasa, le 06/06/2023

REF: AT/ SD-TECH/DO-42/N° 207/2023

A

MONSIEUR

LE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

ETB-TCE OTMANI HOUSSAM EDDINE

OBJET : DEUXIEME MISE EN DEMEURE

Suite à la sortie du directeur CMP Gouraya en date du 05/06/2023 sur le Chantier de travaux de génie civil et pose FO au profit 4G LTE Tifsassine, 4G LTE Sidi Maamar Larhat, 4G LTE Benihtita – Damous sous ODS N°170 du 27/12/2022 et BC N°220692 du 26/12/2022, il a constaté comme suit :

- chantier abandonné depuis le 15/04/2023.

-Remise en état des lieux n'a pas été faite sur une distance de 1450 ML.

A cet effet, je vous mis en demeure et je vous demande de respecter les normes des travaux Selon le cahier des charges, si non je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Meilleures Salutations.



Mr Ramzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tipasa

08 JUN 2023